

MEMORIAL ROMULE BERET

1ère EDITION

GUIDE TECHNIQUE

Jeunesse Cycliste 231
Le Robert

Memorial
ROMULE
BERET 2020

SENIOR 1,2,3
JUNIOR

28 FEVRIER ET 1ER MARS



MEMORIAL ROMULE BERET

1ère EDITION

Organisé par

JEUNESSE CYCLISTE 231
Four-à-Chaux
97231 LE ROBERT

CONTACT : Patrick NORESKAL 0696 34 60 60

Vendredi 28 Février 2020 : 14h00 Départ Collège ROBERT 3 étape contre-la-montre
Dimanche 1^{er} Mars 2020 : 8h00 Départ MERINE SARL étape en ligne

PROGRAMME DES OPÉRATIONS :

Vendredi 28 Février 2020 « 1^{ère} Étape Contre la Montre Robert / Robert »

12h30	Ouverture Permanence de départ, Signature et remise des pièces officielles, accréditations Jusqu'à 13h50 <i>Service Municipale au rez-de-chaussée du Miramar LE ROBERT</i>
13h00	Réunion de tous les pilotes voiture et moto de l'échelon course , consignes générales par le directeur de course <i>Siège de la JC231 à l'étage du Miramar LE ROBERT</i>
13h45	Appel et Rassemblement des coureurs sur la ligne de départ Contrôle des braquets : Juniors & Seniors 1,2,3 Pass Open <i>Collège ROBERT 3 LE ROBERT</i>
13h45	Mise en place des voitures officielles sous la ligne de départ <i>Collège ROBERT 3 LE ROBERT</i>
14h00	Départ réel du Contre la Montre km 00,000 Juniors & Seniors 1,2,3 Pass Open <i>Collège ROBERT 3 LE ROBERT</i>
14h20	Arrivée prévue Sommet de la Côte de Chapelle-Villarson LE ROBERT
17h00	Podium cérémonie protocolaire <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
16h45	Collation de clôture <i>Time'S café Four à Chaux LE ROBERT</i>

Dimanche 01 Mars 2020 « 3^{ème} Étape Robert / Robert »

07h00	Ouverture Permanence de départ, Signature et remise des pièces officielles, accréditations Jusqu'à 13h50 <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
07h35	Réunion de tous les pilotes voitures et motos de l'échelon course , consignes générales par le directeur de course. <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
07h45	Appel et Rassemblement des coureurs sur la ligne de départ <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
07h50	Mise en place des voitures officiels sous la ligne de départ <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
08h00	Départ réel km 00,000 <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
11h00	Arrivée prévue des à l' école LPA D29 de Four à Chaux la Ville LE ROBERT
11h30	Podium et cérémonie protocolaire et remises des prix. <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
11h30	Collation de clôture sur place <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>

REGLEMENTATION MEMORIAL ROMULE BERET

Article 1 ORGANISATION

Le MÉMORIAL ROMULE BERET est organisé par la JEUNESSE CYCLISTE 231 sous les règlements de la FFC. La course se dispute le Vendredi 28 Février 2020 et le Dimanche 1^{er} Mars 2020

La première étape se court sur un parcours contre la montre de 07km entre le Collège ROBERT 3 et le sommet de la côte de Chapelle-Villarson au Robert.

Le départ réel de l'épreuve sera donné au km 00 à la sortie du Collège ROBERT 3.

La deuxième étape se court sur un parcours en ligne d'une distance de 102km entre Four-à-Chaux et Four-à-Chaux au Robert, en faisant une boucle par le Saint-Esprit.

Le départ réel sera donné devant Merine Clean et l'arrivée face au Lycée Agricole du Robert.

Article 2 TYPE DE D'ÉPREUVE ET ENGAGEMENT

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories homme Juniors et Seniors 1 2 3 et Pass open. Elle est inscrite au calendrier du Comité Régional Cycliste de Martinique FFC.

Un droit d'engagement forfaitaire de 20,00€ par coureur, sera réclamé lors de l'inscription fixée le 27 Février 2020 avant 12 heures. Les inscrits ne prenant pas le départ seront amendés de 10,00€. Cette compétition est régie par les règlements en vigueur de la FFC.

Le barème des pénalités FFC est le seul applicable.

L'organisateur se réserve le droit de refuser un coureur ou une équipe.

Le fait d'être engagé implique que le cycliste ait pris connaissance du présent règlement et qu'il en accepte toutes les clauses.

Article 3 PERMANENCE DE DÉPART

La permanence de départ se tient :

- Vendredi 28 Février 2020 à 14h00
Service des Sports de la Ville du Robert
- Dimanche 01 Mars 2020 à 07h00
Time'S Café Four-à-Chaux

La vérification des licences et les dossards auront lieu à la permanence de départ le dimanche à partir de 07h00.

Au plus tard 15 minutes avant la réunion des directeurs sportifs, le directeur sportif ou son représentant devra confirmer au Collège des Arbitres l'identité des coureurs qui prendront le départ.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1-2-087 du règlement UCI – FFC, en présence des membres du Collège des Arbitres est fixée le Vendredi 28 Février 2020 à 14h30 au Service des Sports de la Ville du ROBERT (Imm. Miramar).

Article 4 OPÉRATIONS DÉPART

Les coureurs devront signer la feuille de départ entre 14h00 et 15h00 au Service des Sports de la Ville du ROBERT.

Ils devront se présenter à la signature par équipe complète, selon un horaire précis qui sera indiqué aux directeurs sportifs par l'organisation.

Article 5 PERMANENCE D'ARRIVÉE

La permanence d'arrivée sera assurée pour le Vendredi 28 Février 2020 et le Dimanche 1^{er} Mars 2020 au Time'S Café à Four-à-Chaux.

Article 6 CLASSEMENTS

Un classement au temps sera établis à l'issu de la dernière étape.

Ce classement sera établi selon les ordres d'arrivée des deux étapes (contre la montre et en ligne).

Article 7 CONTROLE ANTIDOPAGE

Les règlements de l'UCI FFC relatif au contrôle antidopage s'appliquent intégralement à l'épreuve.

Article 8 PROTOCOLE

Conformément à l'article 1-2-112 du règlement UCI FFC, après l'arrivée de la course, les 3 premiers coureurs auront l'obligation de se présenter au podium protocolaire dans le délai maximum de dix minutes suivant leur arrivée : (remise de bouquets, trophée, interviews...).

Article 9 FORCE OBLIGATOIRE DU RÈGLEMENT

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur ai pris connaissance de ce règlement particulier et qu'il en accepte tous les articles. Les points non évoqués dans le présent règlement seront traités conformément aux règlements généraux de l'UCI et de la FFC.

Le contrôle sportif de la course est placé sous l'autorité du président du Collège des Arbitres désigné en application des règlements de l'UCI et de la FFC.

Les infractions au présent règlement sont sanctionnées par des peines prévues au barème des pénalités de l'UCI et de la FFC.

MEMORIAL ROMUL BERET

Vendredi 28 Février 2020

1^{er} Étape : Robert / Robert : 05km200

Subventionnée par la Ville : **ROBERT**








Patronné par : **MERINE CLEAN**

12h30 Rassemblement : Collège **ROBERT 3**

13h00 Signature assistants et coureurs : Collège **ROBERT 3**

13h45 Appel des coureurs : Collège **ROBERT 3**

14h00 Départ Réel : Collège **ROBERT 3**

Route	Kilomètres		DETAILS DU PARCOURS
			
	Km	Reste	ITINERAIRES
RD1	00,0	05,2	ROBERT Départ : Réel Collège ROBERT 3 
RD1	01,8	03,4	Four à Chaux Radar
RD1	02,2	03,0	MERINE SARL
RD1	02,6	02,6	Ecole de Four à Chaux TOURNER A DROITE 
RD29	03,6	01,6	Croisée Ména TOUT DROIT DIRECTION FRANÇOIS 
RD29	04,2	01,0	Croisée Fond Nicolas TOUT DROIT DIRECTION FRANÇOIS COL 
RD29	05,2	00,0	ARRIVÉE : CROISÉE CHAPELLE VILLARSON 

LES DIFFICULTES DU JOURS :

Côte de Chapelle-Villarson 04,2km Ville LE ROBERT

DETAIL DES OPERATIONS ARRIVEE

ZONE ARRIVEE : Quartier Course

Ligne d'arrivée : CHAPELLE-VILLARSON LE ROBERT 17h00 fin course

Permanence & Délibération du jury : MERINE CLEAN

Protocole Arrivée : Face à MERINE CLEAN

Contrôle Médical : MERINE CLEAN

Véhicule des directeurs sportifs parking de MERINE CLEAN

Vendredi 28 Février 2020

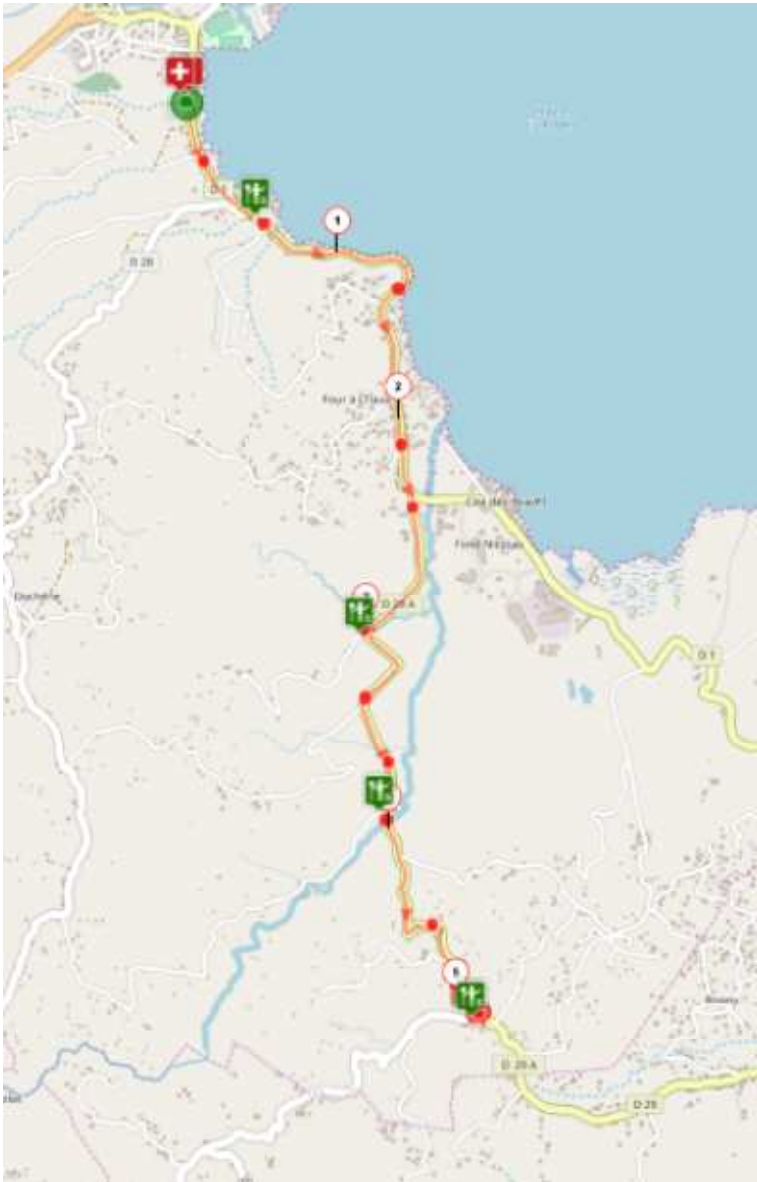
1^{er} Étape : Robert / Robert : 05km200

14h00 Départ : Réel Collège **ROBERT 3**

ROBERT Départ : Réel Collège ROBERT 3

RD1 - Four à Chaux - MERINE SARL - Ecole de Four à Chaux - RD29 – Croisée - Croisée Fond Nicolas - Chapelle-Villarson.

ARRIVÉE : CROISÉE CHAPELLE VILLARSON



MEMORIAL ROMULE BERET

Dimanche 1^{er} Mars 2020

2^{ème} Étape : Robert / Robert : 102km

Subventionnée par la Ville : **ROBERT**


Patronné par :


















6h30 Rassemblement : **MERINE sarl**

7h00 Signature assistants et coureurs : **Merine sarl**

7h45 Appel des coureurs : **Merine sarl**

8h00 Départ : Réel **Merine sarl**

Route	Kilomètres		DETAILS DU PARCOURS
			
	Km	Reste	ITINERAIRES
RC			ROBERT Départ Officiel : Réel Merine Clean 
RD1			Route du port
RD1			Giratoire Saint-Christophe TOURNER A GAUCHE
RD1A			Giratoire Temple TOUT DROIT
RN1			Giratoire MC Donald TOURNER A DROITE
RN1			Giratoire Gaschette DEMI-TOUR
RN1			Giratoire MC Donald TOUT DROIT
RN1			Augrain
RN1			Giratoire Pelletier TOUT DROIT
RN1			Giratoire Union TOURNER A GAUCHE Direction Morne-Pitault
RN2006			Sommet Morne-Pitault
RN6			Giratoire Quatre-croisée TOUT DROIT
RD16			Saint-Laurent
RD6			Bourg SAINT-ESPRIT
RN8			Croisée EDF
RN7			Petit-Bourg
RN5			Giratoire Petit-Bourg TOURNER A DROITE
RN5			Génipa
RN5			Giratoire Cocotte TOUT DROIT
RN5			Carrère
RN5			Échangeur Aéroport TOURNER A DROITE DIRECTION LE ROBERT 
RD3			Giratoire Intersport TOUT DROIT 
RN1			Giratoire Gendarmerie TOURNER A DROIT DIRECTION LE ROBERT 
RN1			Giratoire Mangot Vulcin TOUT DROIT 
RN1			Giratoire Union TOUT DROIT DIRECTION LE ROBERT
RN1			Giratoire Sarrault TOUT DROIT 
RN1			Giratoire Pelletier TOUT DROIT 
RN1			Rappel RADAR = 50Kms/h 
RN1			LE ROBERT Zone ilot central
RN1			Sommet Augrain COL 2 DESCENTE RAPIDE
RN1			Échangeur 1 ^{er} entrée LE ROBERT TOURNER A DROITE
RD1A			Giratoire Temple TOUT DROIT 

RD1		Giratoire Saint-Christophe TOURNER A DROITE DIRECTION Le François 
RD1		Rappel RADAR Four à Chaux = 50Kms/h 
RD1		Giratoire Renoir TOURNER A DROITE LE FRANÇOIS 
RD1		FRANÇOIS Sommet Chopotte COL 2 DESCENTE RAPIDE 
RD1		Giratoire Marcienne TOURNER A DROITE DIRECTION LAMENTIN  
RD1		Giratoire 4 croisée TOURNER A GAUCHE DIRECTION SAINT-ESPRIT 
RD16		Saint-Laurent
RD6		Bourg SAINT-ESPRIT
RN8		Croisée EDF
RN7		Petit-Bourg
RN5		Giratoire Petit-Bourg TOURNER A DROITE
RN5		Génipa
RN5		Giratoire Cocotte TOUT DROIT
RN5		Carrère
RN5		Échangeur Aéroport TOURNER A DROITE DIRECTION LE ROBERT 
RD3		Giratoire Intersport TOUT DROIT 
RN1		Giratoire Gendarmerie TOURNER A DROIT DIRECTION LE ROBERT 
RN1		Giratoire Mangot Vulcin TOUT DROIT 
RN1		Giratoire Union TOUT DROIT DIRECTION LE ROBERT
RN1		Giratoire Sarrault TOUT DROIT 
RN1		Giratoire Pelletier TOUT DROIT 
RN1		LE ROBERT Zone ilot central
RN1		Sommet Augrain COL 2 DESCENTE RAPIDE
RN1		Échangeur 1 ^{er} entrée LE ROBERT TOURNER A DROITE
RD1A		Giratoire Mansarde TOUT DROIT 
RD1		Giratoire Sain-Christophe TOURNER A DROITE DIRECTION Le François 
RD1		Rappel RADAR Four à Chaux = 50Kms/h 
RD29A		ARRIVÉE : LYCEE AGRICOLE LE ROBERT 

LES DIFFICULTES DU JOURS :

Radar 50km/h quartier Four à Chaux Ville Le Robert

Radar 90km/h quartier Union Ville Le Lamentin

DETAIL DES OPERATIONS ARRIVEE

ZONE ARRIVEE : Quartier Course

17h00 Fin de course Lycée Agricole

Permanence & Délibération du jury : TIME'S CAFE

Protocole Arrivée : TIME'S CAFE

Contrôle Médical : TIME'S CAFE

Véhicule des directeurs sportifs : parking de MERINE CLEAN

MEMORIAL ROMUL BERET

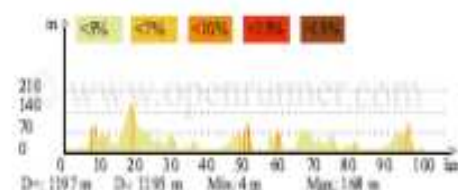
Dimanche 1^{er} Mars 2020

2^{ème} Étape : Robert / Robert : 102km

8h00 Départ : Réel Merine sarl

ROBERT Départ Officiel : Réel Merine Clean

RD1 - Route du port - Giratoire Saint-Christophe - RD1A - Giratoire Temple - Giratoire MC Donald - Giratoire Gaschette DEMI-TOUR - Giratoire MC Donald – Augrain – **LAMENTIN** - Giratoire Pelletier - Giratoire Union - RN2006 - Sommet Morne-Pitault - RN6 - Giratoire Quatre-croisée - RD16 – **SAINT-ESPRIT** - Saint-Laurent - RD6 - Bourg SAINT-ESPRIT - RN8 - Croisée EDF - RN7- **RIVIERE-SALEE** - Petit-Bourg - Giratoire Petit-Bourg - RN5 – Génipa – **DUCCOS** - Giratoire Cocotte – Carrère – **LAMENTIN** - Échangeur Aéroport – RD3 - Giratoire Intersport - Giratoire Gendarmerie – RN1 - Giratoire Mangot Vulcin - Giratoire Union - Giratoire Sarrault - Giratoire Pelletier - **ROBERT** - Sommet Augrain - Échangeur 1^{er} entrée ROBERT - RD1A - Giratoire Temple - Giratoire Sain-Christophe - RD1 – Four-à-chaux - Giratoire Renoir – **FRANÇOIS** - Sommet Chopotte - Giratoire Marcienne - RN6 - Giratoire Quatre-croisée - RD16 – **SAINT-ESPRIT** - Saint-Laurent - RD6 - Bourg SAINT-ESPRIT - RN8 - Croisée EDF - RN7- **RIVIERE-SALEE** - Petit-Bourg - Giratoire Petit-Bourg - RN5 – Génipa – **DUCCOS** - Giratoire Cocotte – Carrère – **LAMENTIN** - Échangeur Aéroport – RD3 - Giratoire Intersport - Giratoire Gendarmerie – RN1 - Giratoire Mangot Vulcin - Giratoire Union - Giratoire Sarrault - Giratoire Pelletier - **ROBERT** - Sommet Augrain - Échangeur 1^{er} entrée ROBERT - RD1A - Giratoire Temple - Giratoire Sain-Christophe - RD1 – Four-à-chaux - RD29A **ARRIVÉE : LYCEE AGRICOLE LE ROBERT**



TARIFICATION ÉPREUVES A ÉTAPES (FFC/CRCM)

Vendredi 28 Février 2020 (contre la montre)

Juniors	Seniors 1 2 3 Pass Open
1 ^{er} 30,00€ + coupe	1 ^{er} 30,00€ + coupe
2 ^{ème} 20,00€ + coupe	2 ^{ème} 20,00€ + coupe
3 ^{ème} 10,00€ + coupe	3 ^{ème} 10,00€ + coupe

Dimanche 01 Mars 2020 (en ligne)

Juniors	Seniors 1 2 3 Pass Open
1 ^{er} 30,00€ + coupe	1 ^{er} 30,00€ + coupe
2 ^{ème} 20,00€ + coupe	2 ^{ème} 20,00€ + coupe
3 ^{ème} 10,00€ + coupe	3 ^{ème} 10,00€ + coupe

CLASSEMENT GENERAL

Juniors	Seniors 1 2 3 Pass Open
1 ^{er} 150,00€ + coupe	1 ^{er} 200,00€ + coupe
2 ^{ème} 70,00€ + coupe	2 ^{ème} 130,00€ + coupe
3 ^{ème} 50,00€ + coupe	3 ^{ème} 100,00€ + coupe
4 ^{ème} 30,00€	4 ^{ème} 70,00€
5 ^{ème} 25,00€	5 ^{ème} 40,00€
6 ^{ème} 20,00€	6 ^{ème} 30,00€
7 ^{ème} 15,00€	7 ^{ème} 20,00€
8 ^{ème} 10,00€	8 ^{ème} 20,00€
9 ^{ème} 10,00€	9 ^{ème} 10,00€
10 ^{ème} 8,00€	10 ^{ème} 10,00€